



**UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA**

**PUBLIC ADMINISTRATION, HUMAN RESOURCES
AND SOCIAL DEVELOPMENT DIVISION**

**Ad hoc Experts Group Meeting on Assessment of
Confidence Building Factors in School Curricula
(18-21 October 1993, Addis Ababa, Ethiopia)**

**LA PART DE L'EDUCATION DANS
LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DU BURUNDI^{1/}**

^{1/} A country paper prepared by Mr. Maurice Mazunya, Chargé de cours à l'université du Burundi

INTRODUCTION

Le Burundi indépendant depuis le 1 Juillet 1962 a hérité de l'administration coloniale belge un système scolaire qu'il n'a cessé d'adapter à ses impératifs de développement humain, économique et technologique.

A l'époque coloniale, la scolarisation et l'instruction catéchistique ont été l'oeuvre de la Congrégation des Pères Blancs fondée par le Cardinal Lavigerie. L'école de l'entre-deux-guerres s'intéressait essentiellement à l'éducation des enfants des autorités coutumières. Cette "école des chefs" a d'abord été boudée ("école des otages"), pour être ensuite convoitée et finalement contestée au niveau des contenus de son enseignement.

Ne voulant plus une éducation au rabais, la population dite "évoluée" revendiqua vers 1955 déjà les mêmes programmes scolaires que ceux des écoles métropolitaines et un enseignement précoce en français. C'est en réaction contre cette laïcisation scolaire suivie d'une francophilie naissante que les missionnaires ont encouragé les langues mortes ; sans doute parce que la littérature véhiculée par le latin et le grec reflétait un humanisme chrétien qui répondait parfaitement au souci d'une formation classique d'un "honnête homme". Aupins (1967:13) nous apprend que :

"En 1964-65, plus de la moitié des élèves de l'enseignement secondaire général suivaient une section classique. Le Burundi détenait avec les pays ibériques, un record pour la place du latin dans les humanités".

Or, cette formation élitiste et très théorique n'avait pas comme finalité la préparation à une vie professionnelle spécifique. L'école était donc extravertie et favorisait plutôt l'aliénation culturelle et l'engouement pour l'administration urbaine.

C'est dans un tel contexte que (à l'instar des autres pays africains où l'école primaire a été orientée vers la sénégalisation, l'arabisation, la malgachisation, la zaïranisation...) le Burundi a initié en 1973 le projet d'une école communautaire axée sur la kirundisation, la ruralisation et la démocratisation de l'enseignement de base, la diversification des filières de formation dans le secondaire et la professionnalisation de l'enseignement supérieur. (Voir tableau en annexe page 12.)

Pour le moment, l'appréciation de la politique scolaire du Burundi doit tenir compte du **Programme d'Ajustement Structurel (PAS)** engagé depuis 1986. Le 5ème plan de Développement économique et social 1988-1992 y a ajouté la **Dimension Sociale de l'Ajustement (DAS)**, pour éviter que la recherche des équilibres financiers internes et externes n'affecte les populations pauvres. Ces dernières, qui sont ainsi appelées à devenir artisans et

bénéficiaires de la croissance, doivent continuer à bénéficier des infrastructures et services sociaux : l'emploi, la santé préventive et curative, l'éducation, le logement, l'eau, l'environnement, etc.

Les objectifs généraux du secteur enseignement se définissent dans ce cadre en termes de :

- qualité de l'enseignement;
- création et maintenance des infrastructures;
- formation des formateurs;
- et adéquation entre la formation et les possibilités d'emploi dans le pays .

Nous allons faire le bilan des difficultés et des succès rencontrés par chaque niveau d'enseignement au cours des différentes adaptations de l'éducation des populations aux objectifs de développement et de l'emploi.

I. L'ENSEIGNEMENT DE BASE

La politique scolaire du Burundi accorde à l'éducation de base un intérêt justifié, dans la mesure où le pays est surpeuplé par une population jeune, analphabète et rurale.

Le Recensement Général de 1990 nous fournit les données chiffrées ci-après :

- Le Burundi compte 5.356.266 millions d'habitants répartis sur une superficie de 27.834 Km², soit une densité de 169 habitants/Km².
- 93,5 % de la population habite en milieu rural et vit essentiellement de l'agriculture.
- L'âge moyen est de 23,5 ans et 40 % de la population a moins de 15 ans.
- Le taux de fécondité est de 6 enfants par femme et les programmes de planning familial se heurtent toujours à une mentalité traditionnellement nataliste.
- Le Produit National par tête était de 220 dollars en 1989 .
- Le taux d'analphabétisme est de 70 % (74% chez les femmes) et un enfant sur deux ne fréquente pas l'école primaire .

Ces quelques données chiffrées nous amènent à présenter d'ores et déjà les obstacles qui handicapent la **qualité de l'éducation préscolaire, primaire et non-formelle**. Il faut former et encadrer les enseignants, multiplier les écoles et le matériel didactique

pour les maîtres et les élèves, programmer l'adéquation entre la formation octroyée et les activités de production et d'emploi .

1.1. L'éducation préscolaire

En milieu rural, les enfants doivent épauler leurs mères surchargées par les travaux champêtres et domestiques. L'abandon scolaire en est la conséquence, surtout pour les filles qui doivent s'occuper de leurs cadets dès leur bas âge.

En milieu urbain, les enfants des quartiers populaires sont généralement peu ou pas du tout encadrés. Cette situation des faubourgs déshérités est elle même aggravée par les victimes du SIDA .

En bref, l'éducation préscolaire ne connaît pas de structures bien organisées.

1.2. Évaluation de l'enseignement de base

1.2.1. L'éducation formelle

La plupart des tentatives d'évaluation du système scolaire burundais ont été réalisées par les organes du Ministère de l'Éducation Nationale. Elles sont internes et s'apparentent par ce fait à l'auto-évaluation.

Une enquête menée en 1989 par le "Basic Research and Implementation in Developing EDUCATIF System" (BRIDGES) est venue confirmer certaines contradictions relevées çà et là en ce qui concerne l'efficacité interne des écoles, le management de l'école primaire, la situation de l'enseignement en français et en kirundi et l'efficacité externe de l'école.

Les recherches BRIDGES ont constaté que les performances requises pour réussir au concours national de 6ème année primaire seraient telles que l'étendue, le contenu et le niveau des difficultés des questions sont au-delà de ce qui est généralement exigé dans d'autres pays africains, au Kenya par exemple. Il est proposé de penser à réduire le niveau de performance ou à augmenter la durée de formation d'une part, et à évaluer autrement et en marge du concours national le niveau réel d'un enfant qui termine l'école primaire d'autre part.

De façon générale, la kirundisation (enseignement de base en kirundi) semble avoir été précipitée et court-circuitée par le concours national de 6ème année . Elle est généralement considérée comme étant une cause majeure de la baisse du niveau scolaire: les élèves auraient des difficultés à suivre des cours dispensés en français, une langue étrangère non encore maîtrisée à ce niveau d'enseignement . Les parents des élèves ont même demandé et obtenu du Président de la République la réintroduction de l'enseignement

du français à partir de la lère année (en 1989).

Le système de **double vacation** des maîtres, du matériel didactique et des locaux a été instauré en 1982/83, permettant ainsi d'augmenter :

- le taux de scolarisation de 19 % en 1981 à 51% en 1991
- les effectifs qui sont passés de 207.457 en 1982 à 647.494 en 1991
- et le pourcentage des filles scolarisées (de 35 % en 1982 à 45 % en 1991).

La double vacation et la promotion collective présentent un bon rapport "coûts-efficacité"; mais force est de rappeler que l'objectif de scolarisation universelle ne va pas nécessairement de pair avec la qualité de l'enseignement dispensé.

La double vacation a entraîné la diminution de l'horaire des travaux pratiques, au profit du français et du calcul dont la réussite au concours national constitue un objet d'émulation des directions scolaires et des élèves.

Le fusionnement des classes et des groupes (pour les travaux pratiques agricoles et les travaux pratiques d'économie familiale) devrait être généralisé pour pouvoir libérer le temps pour les matières principales .

Par ailleurs, la **promotion collective** s'arrête à la fin de la 6ème primaire, le passage à l'école secondaire étant subordonné à un concours national qui constitue un goulot d'étranglement :

- a) Le **taux de promotion vers le secondaire** est de 8 % (7,6 % pour les filles et 9,7 % pour les garçons). Il est géographiquement mal réparti.
- b) Le **taux de redoublement** est de 35 % sur un effectif de 97.254 élèves inscrits en 6ème année en 1991-1992. C'est ainsi que dans la même 6ème primaire, seuls 13 % des élèves ont l'âge normal qui est de 12 - 13 ans, l'âge moyen étant de 14,4 ans.

L'article 13 de l'Ordonnance Ministérielle du 30 mars 1990 portant sur la pondération des points obtenus au concours national par tranches d'âges se proposait de décourager les redoublements. Il a été suspendu par l'Ordonnance Ministérielle du 20/4/1990 suite à la contestation des étudiants de l'Université du Burundi.

- c) Le **taux d'abandon et de déperdition** est de 57 % . Il varie selon les provinces, au même titre que le taux de scolarisation qui oscille entre 55 % et 100 % selon que les élèves habitent loin ou près de l'école. La population déscolarisée du primaire pose un problème de

suivi généralement traité dans le cadre de l'encadrement non formel.

1.2.2. L'éducation non-formelle

L'éducation non-formelle, qui touche les jeunes et les adultes déscolarisés ou non scolarisés, est réalisée par le biais des projets d'alphabétisation et d'enseignement des métiers dans des centres socio-éducatifs. Quelques 71 Centres de Formation Professionnels (C.F.P.) fonctionnent aujourd'hui et s'occupent de la couture, de la menuiserie, de la maçonnerie, de l'économie familiale et agro-pastorale.

L'éducation non-formelle connaît des problèmes essentiellement liés à l'absence :

- a) de motivation des populations bénéficiaires qui ne trouvent pas en perspective une activité génératrice de revenus ;
- b) une volonté politique de mise en commun des ressources financières et humaines et d'actions concertées entre les nombreux partenaires de l'éducation des masses :

Le Service National d'Alphabétisation ne dispose pas actuellement d'informations précises sur le public, les programmes et les performances des différentes institutions d'alphabétisation. En plus, 40 % de la population alphabétisée retombe dans l'analphabétisme de retour, car il n'existe toujours pas de livres de lecture en nombre suffisant et de stratégie de post-alphabétisation.

II. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Enseignement Secondaire Général, Pédagogique, Technique et Professionnel comporte différentes filières dont les objectifs de finalité sont définis dans le décret-loi No 1/025 du 13 Juillet 1989 portant réorganisation de l'Enseignement au Burundi.

Cet enseignement se propose de former des agents de collaboration, des techniciens moyens, des enseignants du primaire, en même temps qu'il prépare aux études supérieures. Il est organisé en deux niveaux de formation :

- le cycle inférieur des humanités générales et techniques (de la 7ème à la 10ème).

- le cycle supérieur des humanités générales, pédagogiques et techniques (de deux à quatre ans après la 10ème) .

2.1. Organisation pédagogique

1. Le premier pallier de l'enseignement secondaire (72 collèges communaux et 15 collèges publics) prépare en quatre ans l'élève à aborder les filières d'enseignement débouchant sur la vie professionnelle ou le cycle supérieur des humanités. Les premiers cycles sont à deux vitesses dans la mesure où les collèges publics exigent le certificat de réussite au concours national de 6ème année, alors que les collèges communaux sont ouverts aux élèves recalés dans le même concours. Ces derniers sont généralement créés dans la précipitation et n'ont pas suffisamment d'équipements didactiques et d'enseignants qualifiés.

2. Les lycées pédagogiques (deux ans après le collège) forment le personnel enseignant de l'enseignement de base (D6) et préparent également à l'enseignement supérieur. Cette deuxième éventualité a été envisagée pour débloquer la carrière enseignante, le même problème ayant été soulevé par les diplômés de l'Institut Pédagogique de l'Université du Burundi.

Le Gouvernement envisage la suppression des lycées pédagogiques par l'introduction des techniques pédagogiques dans toutes les filières d'enseignement pour permettre une large formation des formateurs à travers le système d'agrégation.

3. L'enseignement technique (A4, A3 et A2) forme des agents qualifiés dans tous les secteurs pour répondre aux besoins de l'économie nationale. Sa généralisation se heurte aux coûts élevés des infrastructures d'accueil.

2.2. Évaluation interne et externe de l'enseignement secondaire

Une "évaluation pédagogique en fin de premier cycle de l'enseignement secondaire général de la République du Burundi" a été menée par une équipe franco-burundaise en mai 1992, dans la continuité de celle menée par le Projet BRIDGES en fin d'école primaire en 1989. Elle a porté sur les acquis des élèves de 10ème en français et en mathématiques, et les facteurs humains, pédagogiques et matériels associés à la réussite scolaire.

L'équipe a constaté que :

- Le niveau de performance en français et en mathématiques apparaît en fin de Collège beaucoup plus homogène qu'en fin de scolarité primaire, probablement parce que l'accès à ce premier cycle d'études secondaires est très sélectif et n'est possible qu'aux 10% environ d'écoliers reçus au concours d'entrée;

- Contrairement à l'évaluation des élèves de 6ème primaire qui donnait avantage aux élèves redoublants et plus âgés (surtout en français) les élèves plus jeunes ont mieux réussi le test de 10 ème comme si les redoublements avaient été suivis d'un "essoufflement" après le concours;
- Les filles (46% en fin d'école primaire avec les mêmes chances de réussite que les garçons) ne représentent plus en fin du premier cycle qu'un tiers de la population scolaire et réussissent moins bien que leurs condisciples masculins;
- Le fait d'avoir un père ayant poursuivi des études au-delà du cycle inférieur est un facteur déterminant de meilleure réussite d'ensemble;
- La réussite est dans l'ensemble meilleure dans les établissements scolaires où l'encadrement et l'environnement culturel sont mieux assurés (contrairement à l'impact insignifiant des réussites dans les écoles primaires centrales par rapport aux succursales, la réussite moyenne des élèves d'un séminaire est de 7,6 points d'acquisition de plus que leurs camarades des lycées, de 6,7 points de plus que ceux d'un lycée pédagogique et de 3,7 points de plus que ceux scolarisés dans un collège).

D'autres points relevés à travers les différentes réunions de concertation devraient être davantage élucidés et hiérarchisés quant à leur impact sur la réussite des élèves.

Nous livrons ici en vrac les pistes de recherches sans distinguer les insuffisances pédagogiques des conditions matérielles de fonctionnement des établissements.

- Nécessité d'articuler les contenus et les moyens de formation en Kirundi et en Français, et de renforcer le niveau du français, langue d'enseignement en 7ème année de transition primaire - secondaire.
- L'inspection contrôle plus qu'elle n'encadre les enseignants.
- Inadéquation des programmes des Lycées Pédagogiques par rapport au niveau bas des élèves y orientés (surcharge).
- Enseignants qualifiés insuffisants, surtout pour les écoles techniques.
- Encadrement de plus en plus difficile des élèves (effectifs pléthoriques, système d'externat de plus en plus programmé surchargés pour les enseignants, directeurs, conseillers pédagogiques et inspecteurs en nombre insuffisant...).
- Les effectifs féminins connaissent une évolution lente et sont

généralement cantonnés dans les filières traditionnellement féminines (secrétariat, enseignement primaire, psychopédagogie).

III. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur public est organisé à l'Université du Burundi (13 facultés et instituts), à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires et à l'École Nationale de Police.

Il forme les

cadres et techniciens supérieurs et les enseignants du secondaire. Il doit promouvoir également la recherche fondamentale et appliquée. Certaines filières de l'Université du Burundi, en particulier celles qui débouchent sur l'enseignement intéressent peu les diplômés des humanités. Pour y remédier, une **Commission d'Orientation à l'enseignement supérieur** applique chaque année les critères suivants :

- a) Les besoins du pays en cadres supérieurs .
- b) Les aptitudes personnelles des candidats, telles qu'elles se manifestent à travers leurs résultats au cours du deuxième cycle de l'Enseignement Secondaire en général et de la dernière année en particulier.
- c) L'avis du jury de délibération de l'établissement.
- d) Les préférences (choix) exprimées par les candidats.
- e) La capacité d'accueil des Facultés et Instituts .

La motivation et la stabilité du corps enseignant devraient être sérieusement étudiées, pour que l'orientation "forcée" dans la filière enseignement ne soit plus perçue comme une sanction infligée à ceux qui n'ont pas eu de bonnes notes aux tests de 10ème et de fins des humanités.

L'enseignement supérieur absorbe 30% des ressources publiques allouées à l'éducation. Son budget est passé de 858 millions en 1986 à 1625 millions FBu en 1991, soit une augmentation annuelle de 13,6%. **La croissance annuelle de l'effectif étudiant qui est de 15% constitue un facteur inflationniste des coûts.**

Des stratégies viennent d'être prises dans le cadre du **Programme d'Ajustement Structurel**. Le gouvernement a déjà appliqué ou envisage :

- la régulation du flux des entrées à l'université;
- l'accroissement des droits d'inscription pour les étudiants étrangers qui devront passer de 2.500 FBu à 20.000 FBu.;
- le maintien à court et moyen terme des capacités d'accueil des homes et des restaurants universitaires à leur niveau actuel;
- l'arrêt de nouvelles bourses gouvernementales de 1er cycle à

l'étranger, une quinzaine étant prévue seulement pour le 2ème cycle dont les filières ne sont pas organisées sur place (pharmacie, psychologie);

- la relève progressive des enseignants coopérants qualifiés par la formation d'une dizaine d'assistants, chaque année;
- l'accroissement de la charge horaire des enseignants nationaux d'environ 10% (elle est actuellement de 180 heures par enseignant en moyenne);
- la réduction de moitié des salaires des enseignants en formation à l'étranger et la limitation de la période de sa perception à 48 mois;
- la stabilisation du personnel non-enseignant;
- la restructuration des facultés et départements pour satisfaire en priorité des besoins particulièrement pressants en enseignants, en techniciens médicaux et agricoles ,etc.

En outre, l'amélioration de la qualité des enseignements et de la recherche gagnerait à ce que :

- les prestations pédagogiques (méthodes d'enseignement et d'évaluation) des enseignants soient renforcées par la multiplication des sessions de formation à la pédagogie universitaire;
- l'Université du Burundi collabore avec le monde extérieur (incitation des entreprises à investir dans l'enseignement supérieur en construisant des locaux ,en finançant des projets de recherches...);
- le budget alloué à la documentation et à le recherche scientifiques soit augmenté;
- la coordination et le planning de la recherche scientifique et technologique privilégient la recherche - développement.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTEME ÉDUCATIF ET DE L'EMPLOI

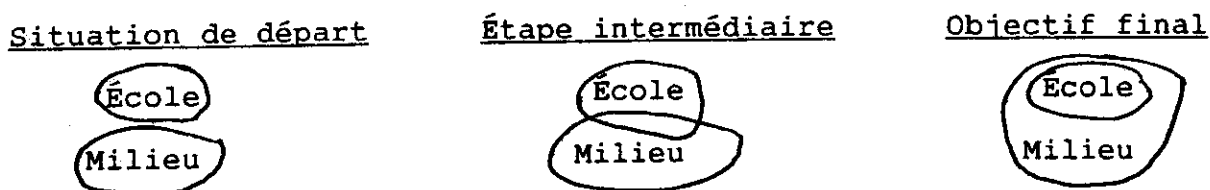
Les objectifs du nouveau Gouvernement Burundais dans le secteur enseignement insistent sur :

- a) La promotion de l'égalité des chances dans l'accès à la scolarisation.
- b) La qualification de la population pour une meilleure participation aux programmes de développement.

Pour le moment, des mesures doivent être prises pour pallier les retards constatés dans le domaine de l'évaluation du niveau des élèves, des méthodes et des programmes d'enseignement d'une part, et celui de la planification des besoins conjoncturels et prospectifs du marché en qualifications. Les défis à lever concernent notamment l'absence d'une méthode de diagnostic continu de l'adéquation **formation-emploi-développement**. Des études sociologiques de la mentalité des Barundi devraient également permettre de rendre compte de leur conception de la notion de développement, et de lever au préalable tout obstacle ou malentendu culturel.

En outre, l'absence d'un cadre formel de concertation des organes chargés de la formation initiale et continue (Bureaux pédagogiques, inspection, université et employeurs) ne permet pas de dégager une vue d'ensemble des problèmes vécus à chaque niveau d'enseignement formel et non-formel. Rares sont les recherches jusqu'ici menées et diffusées en vue d'ajuster le système éducatif aux réalités démographiques et budgétaires, ou d'assurer un suivi des recommandations constamment issues des différentes rencontres.

On pourrait ainsi revoir les stratégies de kirundisation de l'école communautaire, car l'objectif final qui visait à l'intégrer dans le milieu rural pour le moderniser est loin d'être atteint.



Au sujet de cette **efficacité externe de l'éducation formelle**, disons que la réintégration des déscolarisés et la lutte contre l'exode rural reste un vœu pieux : les élèves du primaire manquent de connaissances suffisantes en agriculture moderne et il n'y a toujours pas de collaboration efficiente entre l'enseignement de base et les promoteurs du développement rural. Les 90 % d'élèves éjectés du système éducatif sont rebutés par un milieu rural de plus en plus inhospitalier : raréfaction des terres exploitables, explosion démographique et faible pouvoir d'achat. IL manque surtout des écoles professionnelles chargées de former une main-d'oeuvre qualifiée, entres autres dans les sections "commerciale", d'"opérateurs informatiques", de "réparateurs d'appareils électro-ménagers".

Par ailleurs, le système éducatif gagnerait à recourir davantage aux **programmes d'enseignement à distance** (cours par correspondance, programmes radiophoniques, ...) pour maîtriser les coûts unitaires de formation initiale et continue. La promotion de la pédagogie à distance pourrait être facilement envisageable dans plusieurs filières de formation et permettrait

de :

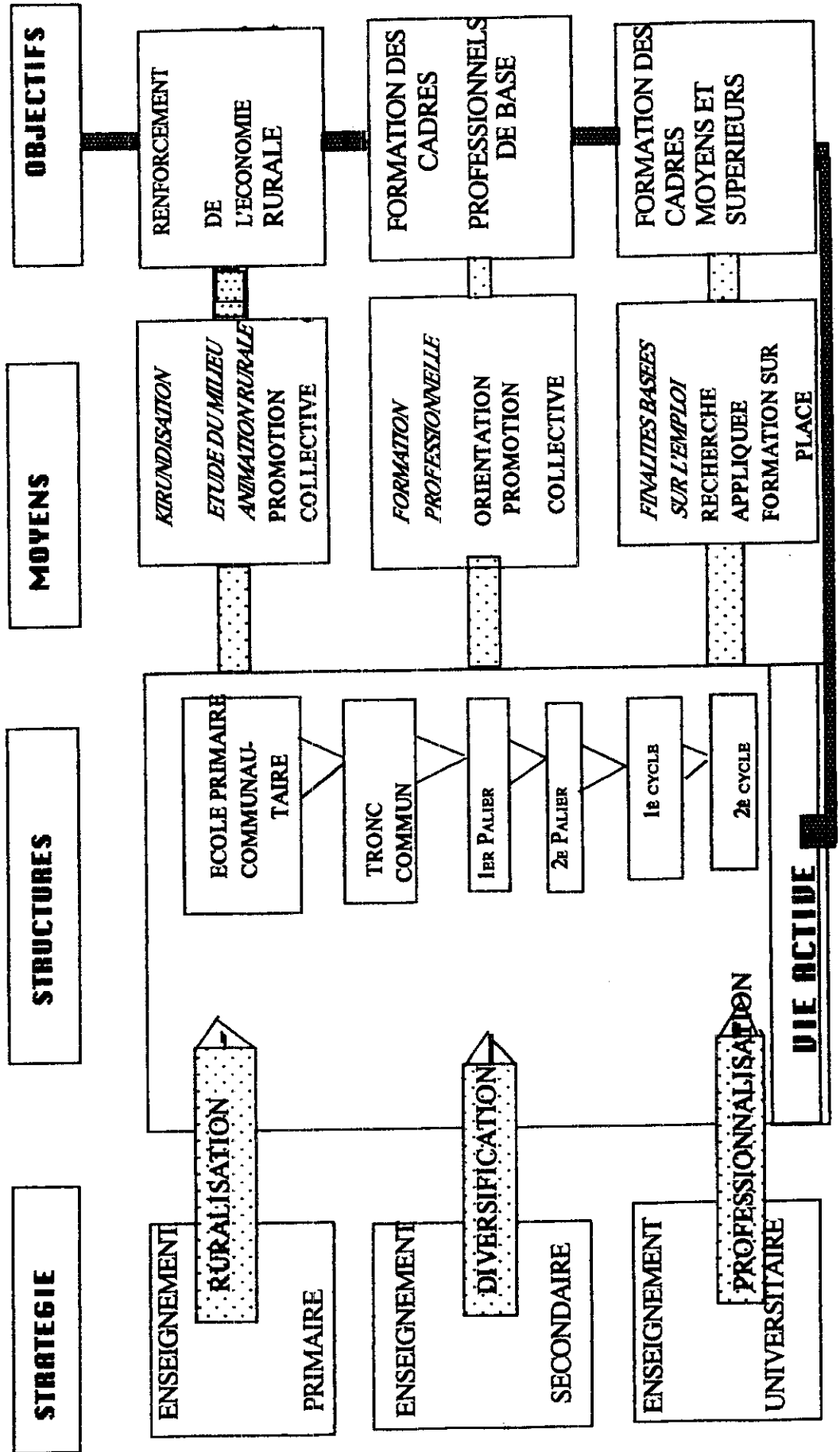
- pallier la pression des effectifs sur les infrastructures;
- améliorer le circuit d'information scientifique et du savoir-faire technologique;
- mettre en commun les acquis technologiques (audio-visuels notamment) et les compétences humaines pour produire et diffuser un matériel didactique de qualité;
- généraliser les expériences déjà faites en la matière, mais encore isolées et méconnues car on ignore toujours l'impact de la radio et de la télévision scolaires sur la qualité des enseignements primaire et secondaire.
- renforcer la coopération inter-universitaire, surtout qu'il manque de professeurs qualifiés pour les formations de 3ème cycle organisées sur place de 1990 à 1993 (en Informatique de gestion, la spécialisation des médecins en Gynécologie-Obstétrique, en Médecine interne, en Chirurgie et en Pédiatrie, D.E.A. en Mathématiques et en Physique, la Gestion et Planification agricole).

L'éducation des masses est un thème qui mobilise beaucoup de partenaires. En effet, la petite enfance, l'enseignement primaire et l'alphabétisation fonctionnelle interpellent à des degrés divers l'appui des organismes de coopérations bilatérale (Belgique, Canada, États-unis, France), multilatérale (CEE, FED, OMS, PAM, PNUD, UNICEF) et non-gouvernementale aux ministères à vocation socio-économique. Les stratégies d'amélioration de l'hygiène et de la santé, ainsi que la prévention des maladies, en particulier du SIDA, devraient dans ce cadre être concertées et diffusées par les écoles, l'administration, les églises et les médias. Il serait souhaitable qu'un séminaire de sensibilisation à la formation à distance soit organisé, étant donné que le Burundi a la chance de disposer d'une langue nationale parlée sur tout le territoire national .

QUELOUES INDICATIONS CHIFFREES SUR LE
SYSTEME EDUCATIF BURUNDAIS

		PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPÉRIEUR
1. Effectifs élèves	1982-1983	258.927	18.726	1.714
	1991-93	626.454	42.385	3.830
	Filles 1993	45%	35.3%	26.3%
2. Effectifs enseignants	1991-92	9.450	1.834	356
	étrangers 1992	17%	42%	-
	Femmes 1993	47%	21.5%	12.1%
3. Ecoles en 1992	Nombre	1.354	141	-
	Salles de classes	8.394	919	-
Dépenses publiques (environ 23% du budget national)	1989	49%	31%	20%
	1991	46%	30%	24%
Coût unitaire par élève	1991	26 USD	250 USD	1.800 USD

LA REFORME DU SYSTEME EDUCATIF BURUNDAIS



OUVRAGES CONSULTÉS

ACCT (1992):

Contraintes de l'ajustement structurel et avenir de l'éducation et de la formation dans les pays francophones en développement. Actes du Colloque International. 20ème anniversaire de l'E.I.B. Bordeaux.

AUPINS, B. (1967) :

"La culture française au Burundi. Analyse historique et sociologique." in Association internationale pour la culture française à l'étranger, N02. PARIS

B.A.D./UNESCO (Octobre 1989):

Renforcement et amélioration de la qualité du service éducatif. Rapport de Mission de Préparation du Projet. Bujumbura.

BEL ABBES M. et Al (1990):

Diagnostic et évaluation des ressources et des besoins en assistance technique du secteur de l'éducation au Burundi. Mission organisée par le PNUD, Bujumbura .

B.E.P.E.S. (Février 1992) :

Problèmes et objectifs pédagogiques des écoles secondaires de l'enseignement général et pédagogique (par la méthode PIPO). Bujumbura

Burundi-UNICEF (1993) : Plan d'opérations du Programme Éducation de Base 1993-1997. Bujumbura.

Bureau de la Planification de l'Éducation (1992) :

Statistiques Scolaires.
Annuaire 1991-1992. MINEDUC, Bujumbura.

Bureau des Projets d'Éducation/BPE (1992) :

Étude de factibilité et d'exécution du projet d'amélioration des services éducatifs et de renforcement de l'enseignement technique et professionnel. Bujumbura.

- C.P.F. (1989) : **Séminaire de réflexion sur l'amélioration de l'efficacité interne et externe de l'enseignement primaire au Burundi (sur base des résultats des enquêtes du Projet BRIDGES dans les écoles rurales. Bujumbura, 7-8 novembre 1989.**
- Département de l'Enseignement Supérieur (Avril 1990) : **Orientation à l'enseignement supérieur. informations à l'usage des candidats. Bujumbura.**
- Département de l'Enseignement Supérieur (Janvier 1993) : **Rapport de la Commission d'Orientation à l'Enseignement Supérieur, Édition 1992. Bujumbura.**
- Département de la Recherche Scientifique (1988): **Rapport final des deuxièmes journées de réflexion sur l'orientation de la recherche scientifique au Burundi, (04-06 Juillet 1988). Bujumbura.**
- Département de la Recherche Scientifique (1991) : **Inventaire du potentiel scientifique et technologique national : Année de référence : 1990. M.E.S.R.S., Bujumbura, Juin 1991.**
- Desclaux ,D.et Trancart,D. (Janvier 1993): **Evaluation pédagogique en fin de premier cycle de l'enseignement secondaire général de la République du Burundi. Rapport à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Bujumbura.**
- Direction Générale des Bureaux Pédagogiques (1989): **Colloque National sur les Programmes de l'Enseignement Secondaire Général, Pédagogique, Technique et Professionnel. Rapport de la Commission préparatoire. Bujumbura.**
- Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (1990): **Séminaire national sur l'éducation de base pour tous Rapport général. Bujumbura, du 12 au 17 Février 1990.**

Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
(1991) : "Recueil des lois et règlements scolaires
de l'enseignement primaire et secondaire.
Bujumbura.

Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire(1992):
Politique sectorielle. Bujumbura, Août
1992.

République du Burundi(1988) :
Vème Plan de Développement Économique et
Social 1988-1992. Bujumbura.

Université du Burundi (1988):
Rapport Général des journées de réflexion
sur l'Université du Burundi (Du 28
Septembre au 1er Octobre 1988).Bujumbura.

Université du Burundi (1989):
Rapport-Synthèse des Travaux du
Séminaire-Atelier de Pédagogie
Universitaire. (Bujumbura, du 4 au
16/12/89).